

Grasse, le 17 octobre 2022

**A l'attention des entreprises artisanales
du secteur du bâtiment de la commune
de Grasse et du territoire de la C.A.P.G.**

Objet : Nouvelles dispositions pour vous épauler dans vos travaux à Grasse

DIRECTION GENERALE
DES SERVICES MUNICIPAUX

CULTURE – ÉDUCATION –
JEUNESSE – VIE ASSOCIATIVE

Ville d'art et d'histoire

Tél. : 04 97 05 58 70

REF. : LA/AB/HM
N° 22/0011

AFFAIRE SUIVIE PAR
HENRI
MENCARAGLIA

Madame, Monsieur,

Par son urbanisme typique, par son histoire, par l'architecture exceptionnelle de ses édifices, le centre-ville bénéficie d'une réglementation particulière au titre de « Site Patrimonial Remarquable » comme plus de 800 autres lieux en France.

Cela signifie que son intérêt est public et national.

Ainsi, comme vous le savez, afin de se conformer pleinement à la législation, tous les travaux intérieurs ou extérieurs doivent faire l'objet d'une autorisation de travaux transmise au service urbanisme, pour être soumise à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

De nouvelles modalités de contacts avec l'Architecte des Bâtiments de France ont été établies par la Ville de Grasse. Désormais, la personne ressource pour les prises de rendez-vous est localisée à la Maison du Patrimoine, service Ville d'Art et d'Histoire – 22 rue de l'Oratoire – 06130 GRASSE.

Je vous invite à formuler vos éventuelles interrogations par téléphone lors d'une permanence dédiée le mardi matin de 9h à 12h au 04.97.05.58.70/74, ou par voie électronique : travaux.spr@ville-grasse.fr

De plus, vous pourrez aussi accéder à des éléments en consultant le site de la Ville de Grasse, « Urbanisme - Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) » ainsi que sur le site http://www.ville-grasse.fr/maison_du_patrimoine.html

Pour les demandes concernant un avant-projet ou le suivi d'un chantier, veuillez noter qu'un délai de transmission des documents de 6 jours ouvrés est appliqué (avant rendez-vous ou visioconférence) pour les dossiers complets.

Les formes de réponses suivantes sont privilégiées selon le degré de complexité du dossier :

- Par courriel si les points sont simples à traiter,
- Par la prise d'un rendez-vous pour une visite sur site (ou visioconférence) pour un échange plus approfondi si questionnement particulier.

Le délai qui sera respecté pour avis après échanges sera de 8 jours minimum.



Hôtel de ville
BP 12069
06131 GRASSE CEDEX
Tél. 04 97 05 50 00
Fax 04 97 05 50 01
www.grasse.fr

Pour ce qui concerne les demandes de **Déclaration Préalable – Autorisation de Travaux – Permis de Construire**, elles sont directement adressées au service de l'urbanisme de la Commune de Grasse, pour instruction et avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

Enfin, s'agissant des « **Autorisations Préalables** » (Enseignes Commerciales) elles sont directement adressées au service publicité de la Mairie de Grasse, pour instruction et avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à ces informations essentielles, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,



Jérôme VIAUD
Vice-président du Conseil départemental
des Alpes-Maritimes
Président de la Communauté d'Agglomération
du Pays de Grasse.

Qui contacter ?

SERVICE VILLE D'ART ET D'HISTOIRE

Chargé de l'Urbanisme Patrimonial (guichet unique A.B.F)
Permanence publique : Mardi de 9h à 12h ([sur rendez-vous](#))
22 rue de l'Oratoire – 06130 GRASSE
04.97.05.58.70 - 04.97.05.58.74
travaux.spr@ville-grasse.fr

SPL PAYS DE GRASSE DÉVELOPPEMENT

Opérations : Façades - Portes d'entrée - Volets - Devantures Commerciales - operationsfacades@pgdeveloppement.fr
O.P.A.H : Accompagnement à la rénovation de l'habitat privé – subventions ANAH - opahcapg@pgdeveloppement.fr
4 rue de la Délivrance – 06130 GRASSE
04.97.05.57.56 – 04.97.05.57.59

SERVICE URBANISME

Instruction des demandes de travaux
Tous travaux, démolition ou constructions devant faire
l'objet de permis de construire ou d'autorisations d'urbanisme
Sont exclus les travaux d'entretien ou/et de réparations ordinaires
Accessibilité et Sécurité des Ets Recevant du Public (E.R.P.)
Mise aux normes, travaux, aménagements...
ESPACE ROURE - 57 Avenue Pierre Séward – 06130 GRASSE
04.97.05.52.60
accueil.urbanisme@ville-grasse.fr

SERVICE PUBLICITÉ

Enseignes commerciales
19 Rue Mougins Roquefort – 06130 GRASSE
philippe.izzo@ville-grasse.fr – 04.97.05.50.61

Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (T.L.P.E)

tlpe@ville-grasse.fr
04.97.05.59.00

MAISON DU COMMERCE (guichet unique)

Aides aux installations commerciales
Maison du Commerce
16 cours Honoré Cresp - 06130 GRASSE
04.97.05.57.82
maisonducommerce@ville-grasse.fr

SERVICE DE COHESION SOCIALE ET URBAINE

Maison du Projet » : Informations, communication
et co-construction avec les habitants
Gestion Urbaine de Proximité : Amélioration
du cadre de vie des Habitants. Redynamisation
des cellules commerciales vacantes Porte Est
Place Etienne Roustan - 06130 GRASSE
04.97.05.49.41
gupcentreville@ville-grasse.fr

POLICE MUNICIPALE

5 Place Ossola – 06130 GRASSE
04.93.40.17.17

COMMISSION COMMUNALE DE SECURITE

Sécurité Incendie
Etablissements Recevant du Public (E.R.P)
Parking Notre Dame des Fleurs
04.97.50.57.75 – 04.97.05.57.76
pierreolivier.derra@ville-grasse.fr

SERVICE COMMUNAL D'HYGIÈNE ET DE SANTÉ

Permis de Louer - permisdelouer@ville-grasse.fr
Salubrité des logements - hygiene@ville-grasse.fr
Restauration, Hygiène alimentaire – hygiene@ville-grasse.fr
10 avenue Francis De Croisset
Ancien Lycée De Croisset - B.P 12069 - 06131 GRASSE
04.97.05.52.40

SERVICE JURIDIQUE

Dispositif écrêtement/Subventions travaux
Procédure des Périls
19 Rue Mougins Roquefort – 06130 GRASSE
04.97.05.50.60
secretariat.juridique@villegrasse.fr

Contrôles des infractions à l'Urbanisme

04.97.05.50.00
conformite.urbanisme@ville-grasse

GESTION DOMAINE PUBLIC

Occupation du domaine public – travaux
Place du 24 août – 06130 GRASSE
04.97.05.52.20
secretariat.gdp@ville-grasse.fr

Occupation du domaine public – commercial (terrasses)

Licence débit de boisson
Parking Notre Dame des Fleurs – 06130 GRASSE
04 97 05 57 80 – 04.97.05.59.04
secretariat.commerce@ville-grasse.fr

ACTION CŒUR DE VILLE

Coordination des projets de redynamisation
du grand centre grassois
Place du petit-Puy – 06130 GRASSE
04.97.05.50.00

MAIRIE DE GRASSE

Place du Petit Puy – 06130 GRASSE
04.97.05.50.00